

les infos / n°40 - Janvier-Février 2021 **DU DIX**

Le journal municipal du 10^e arrondissement

**EN 2021,
PRENONS DE
LA HAUTEUR
DANS LE 10^e**

P.4-5 / Police municipale : un 10^e plus sûr et apaisé

P.6 / Collecte des biodéchets : de l'or vert

P.8 / Vers une gare du Nord modernisée

— SUIVEZ-NOUS SUR —
LES RÉSEAUX SOCIAUX :



— @mairie10paris —

Budget Participatif 2021
Du 4 au 28 février, déposez
vos projets pour le 10^e et pour Paris
sur budgetparticipatif.paris.fr !



mairie ^{10^e}
www.mairie10.paris.fr

Maire du 10^e arrondissement ALEXANDRA CORDEBARD

Adjoint-e-s à la Maire

ÉRIC ALGRAIN

Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat - Énergie

PAULINE JOUBERT

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux. Référente du quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière

ÉLIE JOUSSELLIN

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant - Correspondant défense. Référent du quartier Château d'Eau / Lancry

SYLVIE SCHERER

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

RAPHAËL BONNIER

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative et au Budget Participatif. Référent du quartier Louis Blanc / Aqueduc

AWA DIABY

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et aux Familles. Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple

THOMAS WATANABE -VERMOREL

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du livre et à l'Alimentation durable. Référent du quartier Grange-aux-Belles / Terrage

ISABELLE DUMOULIN

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Jeunesse, aux Seniors et à la Solidarité entre les générations. Référente du quartier Saint-Denis / Paradis

Conseiller-ère-s de Paris

LAURENCE PATRICE

Adjointe à la Maire de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine

SYLVAIN RAIFAUD

Conseiller de Paris, délégué dans le 10^e aux Espaces Verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale

PAUL SIMONDON

Adjoint à la Maire de Paris délégué dans le 10^e à l'Urbanisme

LÉA VASA

Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Propreté, à la Stratégie zéro déchet et à l'Économie circulaire

DOMINIQUE VERSINI

Adjointe à la Maire de Paris déléguée dans le 10^e à la Santé, aux Relations avec les hôpitaux publics, à la Réduction des risques et à la Santé environnementale

Conseiller-ère-s d'arrondissement

KIM CHIUSANO

Conseillère d'arrondissement, déléguée à l'Égalité Femmes/Hommes, à la Lutte contre les discriminations et à l'intégration

ULF CLERWALL

Conseiller d'arrondissement délégué à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Emploi et à l'Insertion - Référent Europe

DAVID DELPLANQUE

Conseiller d'arrondissement, délégué au Commerce, à l'Artisanat, au Développement économique et au Tourisme

PHILIPPE GUTTERMANN

Conseiller d'arrondissement délégué au Sport, aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et à l'Éducation populaire

PHILOMÈNE JUILLET

Conseillère d'arrondissement, déléguée à la Prévention, à la Sécurité, à la Police municipale et à la Vie nocturne

BERTIL FORT

Conseiller d'arrondissement

Parlementaires

RÉMI FÉRAUD

Conseiller de Paris, Sénateur de Paris

BENJAMIN GRIVEAUX

Député de la 5^e circonscription de Paris (3^e et 10^e arrondissements)



VOS SERVICES EN MAIRIE

www.mairie10.paris.fr

72 rue du faubourg Saint-Martin
75010 Paris

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Accueil nocturne du jeudi suspendu
jusqu'à nouvel ordre

Le samedi de 9h à 12h30

(État civil uniquement)



Accès Personnes à
Mobilité Réduite : rue Hittorf

Contacter la Maire

Tél. : 01 53 72 10 00

Mail : mairie10@paris.fr

Accueil - informations

Rez-de-chaussée, côté escalier B

Tél. : 01 53 72 11 42

Bureau des Affaires générales et des Élections

1^{er} étage, escalier B

Tél. : 01 53 72 11 50

Antenne logement

Espace Hittorf,
rez-de-chaussée, côté escalier B
Tél. : 39 75

État civil

Espace Hittorf, rez-de-chaussée, côté
escalier B

Naissances

Tél. : 01 53 72 12 12

Mariages/PACS

Tél. : 01 53 72 12 10

Décès

Tél. : 01 53 72 10 09

Livrets

Tél. : 01 53 72 10 66

Titres d'identité

1 rue Hittorf

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

(se déplacer avant 16h)



La prise de rendez-vous est
obligatoire pour les CNI et
passeports soit par téléphone
au 01 58 80 80 80 ou par Internet :
www.paris.fr/cartedidentite-passeport

Caisse des Écoles

3^e étage, escalier A

Tél. : 01 42 08 32 85

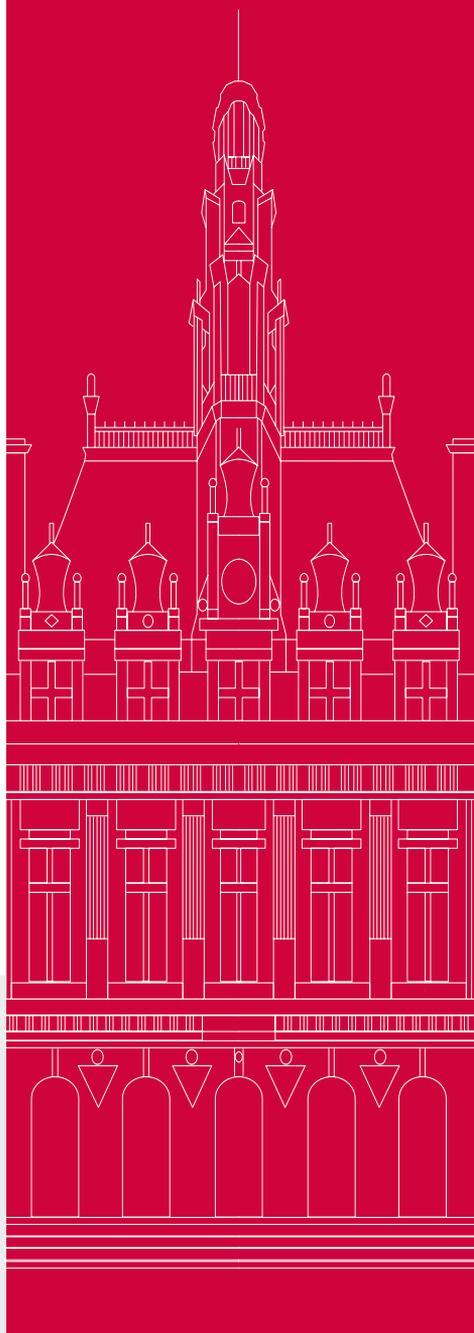
Mail : cde10@cde10.fr

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30 à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h.

paris
info Le 3975
Paris.fr

*Téléphone d'un appel local à partir d'un poste fixe



les infos DU DIX

n°40 - Janvier-Février 2021

Direction de la publication: Alexandra Cordebard

Rédaction en chef: Noé Distel **Rédaction :** Solal de La Grandville **Crédits photographiques :** Grégoire Avenel, Mathieu Delmestre, Erwan Floch, Antoine Muller et Nicolas Vignot pour la Mairie du 10^e, Guillaume Bontemps, Émilie Chaix et Jean-Baptiste Gurliat pour la Ville de Paris, Xavier Japiot, Giovanni Orsi, Locavor, La Textilerie, Valode & Pistre architectes, Droits d'Urgence, Camille Collin. **Réalisation:** agence-bolivie.fr **Gestionnaire d'impression :** Paragon Communication **Impression :** Imprimerie de Compiègne **Distribution:** Proximes. Journal municipal imprimé à 50 000 exemplaires, sur papier PEFC.



Retrouvez ce journal sur le site de la
Mairie du 10^e, en version consultable,
téléchargeable et audio :
www.mairie10.paris.fr

l'édito **DE LA MAIRE**

Chers habitantes, chers habitants du 10^e,

Au début de chaque année nouvelle, il est de tradition d'adresser des vœux à celles et ceux que l'on aime, qui nous entourent, celles et ceux avec lesquels on travaille, ou que l'on croise. Et après l'année que nous avons traversée, c'est davantage que le respect de cette tradition qui me pousse à formuler des vœux : c'est un besoin et même une nécessité. En ces temps d'incertitude, ce sont tout d'abord des vœux de santé que je vous adresse : que 2021 nous soit moins douloureuse que 2020, et que nous puissions, enfin, nous retrouver, voir nos visages réapparaître, réinvestir ensemble nos rues, nos jardins, nos bureaux, nos commerces, nos cinémas, nos théâtres, notre quotidien le plus simple et le plus heureux.

Oui, après cette année d'épreuves qui a bouleversé nos vies et jusqu'à notre vocabulaire, initiant les mots de présentiel, de distanciation sociale, de gestes barrières, c'est à l'inverse et volontairement que je forme des vœux de proximité : être auprès de vous, dans le 10^e, à votre service et à votre écoute, et vous soutenir dans vos démarches comme dans vos vies, dans vos joies comme dans vos difficultés.

Ces difficultés, nous les connaissons et je ne les rappellerai pas. Mais je tiens à vous remercier toutes et tous pour les efforts inouïs que vous avez consentis : soignants, commerçants, artistes et vous toutes et tous habitantes et habitants du 10^e. Merci d'avoir résisté et de résister encore. Merci d'avoir tenu bon et de toujours tenir bon, dans ce qui n'est pas une guerre abstraite, mais un combat quotidien, un combat qui, hélas, se poursuit. Continuons.

Continuons, car c'est ensemble que nous pourrons faire de 2021 une année plus ouverte : ouverte à l'espoir, ouverte aux autres, ouverte aux diversités et à toutes les solidarités.

Une année ouverte à l'espoir car, ça y est, après des semaines d'impatience et d'interrogations, le vaccin est enfin prêt. Votre équipe municipale est mobilisée pour organiser dans les meilleures conditions l'ouverture de centres de vaccination, dès que les doses seront mises à disposition dans des quantités suffisantes par les autorités de santé.

Une année ouverte aux autres aussi, car c'est dans l'ADN de notre arrondissement d'être un arrondissement d'accueil et de bienveillance envers les différences, les solidarités, les innovations, pour répondre à tous les paris de demain et particulièrement après ce temps des épreuves, que nous puissions vite nous serrer la main, fraternellement.

C'est ce 10^e mieux respecté, ce 10^e des pistes cyclables, du canal piéton, des quartiers qui respirent, ce 10^e écolo, inclusif, féministe et toujours plus solidaire, ce 10^e où il fait bon vivre, que mon équipe et moi-même sommes déterminés à faire avancer, et pour lequel nous travaillons chaque jour, auprès de vous, à votre écoute : un 10^e apaisé, un 10^e humain, un 10^e au visage neuf.

Ce visage, collectivement nous l'espérons. Que 2021 nous permette de le façonner ensemble, et que cette année nous permette de revoir nos propres visages, nos sourires, de nous retrouver dans ce 10^e et ce Paris vivants, que nous aimons.

Belle et bonne année à vous !

Fidèlement,
Alexandra Cordebard

Alexandra Cordebard



ALEXANDRA CORDEBARD

Maire du 10^e arrondissement



[alexandra.cordebard](https://www.facebook.com/alexandra.cordebard)



[@ACORDEBARD](https://twitter.com/ACORDEBARD)



[@alexandracordebard](https://www.instagram.com/alexandracordebard)

DANS CE NUMÉRO

P.4 / DOSSIER

Tout savoir sur la future police municipale

P.6 / PLAN CLIMAT

Vos déchets valent de l'or !

P.7 / DÉMOCRATIE LOCALE

Les conseils de quartier : prenez la parole !

CÔTÉ QUARTIERS

P.8 / Gares

Gare du Nord : un accord sur le projet de modernisation

P.9 / Valmy

Biodiversité : le canal à vol d'oiseau

P.10 / Saint-Louis

Violences conjugales : Gwenaëlle Thomas-Maire nous présente DroitDirect.fr

P.11 / République

Patrimoine : le fabuleux destin des passerelles du canal

P.12 / Hauteville Paradis

Sectorisation scolaire : 9 classes sauvées dans le 10^e

P.13 / CÔTÉ MAIRIE

La salle des mariages, le patrimoine de tous les couples du 10^e

P.14 / HISTOIRE ET VIES

1921-2021 : il y a cent ans, le 10^e au sortir de la Grande Guerre



Tout savoir sur la future police municipale



C'était un engagement de campagne d'Anne Hidalgo et d'Alexandra Cordebarde : créer une police municipale à Paris, qui en était dépourvue, et dédier une brigade au 10^e pour améliorer le quotidien des habitantes et des habitants de notre arrondissement.

Une brigade dédiée au 10^e

Aujourd'hui, le 10^e est suivi par une équipe d'agents couvrant trois arrondissements (8^e et 9^e, en plus du nôtre). Demain, une brigade dédiée au 10^e sera créée. Notre arrondissement sera ainsi l'un des premiers à bénéficier d'une équipe de police municipale à l'échelle de la capitale, dès l'automne prochain.

En décentralisant son action dans notre arrondissement, la future police municipale parisienne pourra s'adapter aux problèmes spécifiques de chaque quartier et répondre aux préoccupations des habitants et aux demandes directes des maires. Les spécificités du 10^e – ses gares, ses hôpitaux, la fréquentation nocturne quais du canal en temps normal – seront ainsi mieux prises en compte. Bien sûr, qui dit brigade, dit aussi QG. Dans notre arrondissement très dense, trouver rapidement des locaux adaptés dans un emplacement central et proche de tous les habitants, n'est pas chose aisée. C'est pourquoi il a été décidé d'installer cette antenne de police dans le bâtiment de l'ancienne école Paradis, fermée depuis de longs mois pour travaux, et dont les effectifs étaient en forte baisse d'année en année (voir page 12).

Un emplacement au cœur du 10^e, qui permettra à terme de désenclaver les équipements municipaux du carré Saint-Lazare, en ouvrant à travers l'ancienne cour de récréation, un passage public vers le jardin Alban Satragne, la médiathèque, l'école, la crèche et le gymnase.

Une police de la présence

L'objectif de la future police municipale parisienne est simple : compléter l'action des forces de l'ordre, dont les effectifs ont beaucoup diminué au fil des années, et qui pourront ainsi se recentrer sur leurs missions prioritaires (lutte contre les agressions, la délinquance, les cambriolages, les trafics, le terrorisme...).

La police municipale se concentrera quant à elle sur les incivilités qui parasitent le quotidien des Parisiennes et des Parisiens, la sécurisation de notre espace public, sa tranquillité, ou encore les missions de contrôles de la circulation et du stationnement.

Ainsi, à la différence des forces de l'ordre dont les missions concernent les urgences, la police municipale sera une brigade de la présence. Comme son rôle n'est pas la répression mais la proximité, elle ne sera pas armée, mais équipée, comme aujourd'hui, de bâtons de défense, de bombes lacrymogènes. Il est envisagé de doter les futurs policiers de caméras-piétons, afin de les protéger contre les insultes et outrages.



Vue d'architecte du projet d'ouverture d'un passage entre les rues de Paradis et Léon Schwartzberg



PHILOMÈNE JULLET

Conseillère du 10^e arrondissement, déléguée à la Prévention, à la Sécurité, à la Police municipale, et à la Vie nocturne

« Un des axes forts de ce mandat sera le déploiement sur tout le territoire parisien d'une police municipale. Nous avons hâte que ce projet se concrétise dans le 10^e et à Paris. Il s'agira de brigades de proximité, chargées d'assurer des missions de prévention, de respect du code de la route, de sécurisation des équipements et de l'espace public et de lutte contre les incivilités.

En quelques mots, des acteurs clés de la tranquillité publique et du vivre ensemble. »



Quelques questions sur la future police municipale

Michel Felkay, qui dirige depuis 2 ans la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP), vous en dit plus à propos de la future police municipale parisienne.

🛡️ Quand sera opérationnelle la future police municipale de Paris ?

La création de la police municipale de Paris est prévue dans une proposition de loi qui a été discutée et votée le 17 novembre 2020 à l'Assemblée nationale. Ensuite, des discussions parlementaires vont avoir cours pour, on l'espère, un vote de cette loi en mars.

🛡️ Quels en seront ses effectifs ?

5 000 agents en 2024. C'est un défi que nous voulons relever : cela veut dire des recrutements massifs, en vue des Jeux olympiques. Actuellement, les effectifs sont au nombre de 3 300 Agents de Surveillance de Paris (ASP), Inspecteurs de Sécurité de la Ville de Paris (ISVP) et Agents d'Accueil et de Surveillance la Ville de Paris (AAS). De plus, la police sera non seulement à parité mais elle reflétera aussi le visage de la population parisienne, dans sa diversité.

🛡️ Les agents n'auront pas d'armes létales. Quel sera leur équipement ?

Concernant l'armement, les agents actuels sont déjà dotés d'un bâton de défense, d'une bombe lacrymogène, d'une paire de menottes, d'un gilet pare-balles, et nous voulons leur donner en plus une caméra-piéton. Ils ont un entraînement physique très poussé, et toutes les situations qui ont pu être difficiles sont réanalysées sur le tatami avec des moniteurs sportifs.

🛡️ Quelle sera la proximité de cette police avec les Parisiens ? Sera-t-elle organisée par arrondissement ?

Oui, nous allons créer des divisions de tranquillité publique composées d'agents identifiés comme étant « au service du Parisien » ; ils résoudront les incivilités du quotidien. Ce n'est pas une petite tâche et c'est surtout extrêmement utile. Nous voulons être au plus proche du terrain, pour pouvoir réagir à tout ce qui se passe sur l'espace public.

À cette fin, nous entendons les doléances des personnes croisées ; nous prenons déjà le pouls des Parisiens grâce aux points de rencontre (totems) positionnés sur différents endroits, mais nous voulons aller encore plus loin en créant un observatoire de la tranquillité publique qui permettra d'établir un panorama des quartiers, et donc de tout Paris. Nous ferons passer des sondages, des questionnaires ; nous souhaitons être à l'écoute des Parisiens afin que ceux-ci puissent orienter l'action de notre police municipale. Paris sera découpée en micro-quartiers et les policiers municipaux qui y patrouilleront connaîtront vraiment leur quartier et les personnes qui y vivent et qui y travaillent (commerçants, gardiens, etc.). Ils feront remonter tout ce qu'il s'y passe afin que des suites soient données.

infos+ Entretien disponible en intégralité sur paris.fr.



Un 10^e toujours plus écolo : vos déchets valent de l'or !



Sachez-le, les déchets autorisés sont :

- les restes et les préparations de repas (épluchures, os, restes de viande, coquilles, etc.) ;
- les sachets de thé ou les filtres à café ;
- les mouchoirs, essuie-tout, boîtes d'œufs en carton...

Par ailleurs, dès que les contraintes sanitaires s'assoupliront, les distributions de lombricomposteurs d'appartement, lancées en 2018 à la Mairie, reprendront. On vous tiendra au courant sur le site de la Mairie !

infos+ Pour demander votre kit de collecte individuel : Division territoriale du 10^e de la Propreté de Paris (01 53 34 11 11 - 75 rue du faubourg Poissonnière)

Depuis septembre, la Mairie du 10^e a lancé une nouvelle expérimentation dans les deux marchés couverts de l'arrondissement : la collecte des biodéchets. Une première à Paris, où seuls quelques marchés font figure de pionniers !

UN GRAND GESTE TOUT SIMPLE !

Rendre utiles ses déchets alimentaires, dans le 10^e, c'est donc désormais possible pour tout le monde ! Depuis la rentrée dernière, les deux marchés couverts de notre arrondissement (Saint-Quentin et Saint-Martin) sont dotés de collecteurs de biodéchets.

Production de biogaz ou de fertilisant pour les agriculteurs, protection de notre environnement et lutte contre le gaspillage des ressources naturelles, un simple geste vous permet d'agir au quotidien pour la planète.

En un trimestre, plus de 1 000 habitants se sont déjà lancés, permettant la collecte de 5 tonnes de biodéchets. Compte tenu du succès de l'expérimentation, dans

les prochaines semaines, de nouveaux collecteurs seront installés près des marchés en question, pour augmenter encore ces excellents chiffres.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour celles et ceux qui voudraient suivre l'exemple des premiers participants, il est possible de demander un kit individuel de collecte (bio-sceau et sacs biodégradables) auprès de la Propreté de Paris (contact ci-dessous).

infos+ Pour tout savoir sur l'installation d'un composteur collectif chez soi, renseignez-vous auprès de la Mairie du 10^e (01 53 72 10 00), ou rendez-vous sur paris.fr !



LE SAVIEZ-VOUS ?

À Paris, les déchets organiques représentent encore 22% des ordures ménagères du bac à couvercle vert. En triant et valorisant ses biodéchets à la source grâce au compostage, on peut réduire de 77 kilos le poids de déchets produits par an par habitant !



Les conseils de quartier : prenez la parole !



En ce début d'année, on vous souffle une idée de bonne résolution ! Inscrivez-vous au sein de votre conseil de quartier, donnez de la voix sur l'actu locale, proposez vos idées, et faites aboutir vos projets ! On vous explique tout.

Les conseils de quartier, comment ça marche ?

La démocratie ne se vit pas que lors des élections. En restant près de chez soi, chacun peut participer, donner son avis, et faire des propositions concrètes pour améliorer la vie quotidienne de toutes et tous, et ce grâce aux conseils de quartier.

Dans le 10^e, il en existe six. Ils se réunissent de façon indépendante, sans lien de subordination vis-à-vis de la Mairie, et permettent à tous les habitants (mais aussi aux salariés qui travaillent dans l'arrondissement) de discuter des sujets qui concernent notre cadre de vie, notre espace public, bref ce qui fait notre quotidien dans le 10^e.

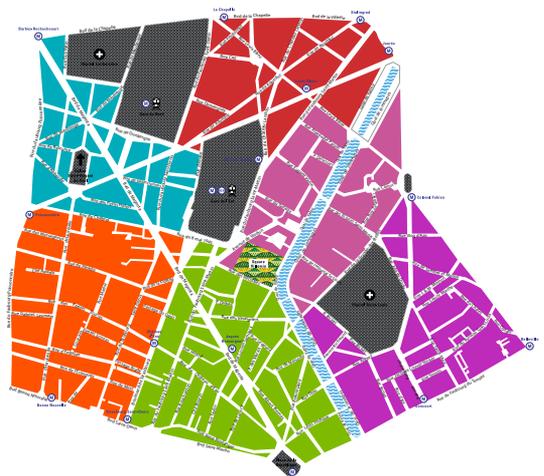
Chaque conseil se réunit au moins trois fois par an, et ces assemblées sont l'occasion de débattre, d'échanger avec les élus, de lancer des idées, et de voter pour le financement des projets. Une équipe d'animation, constituée de volontaires, se réunit plus régulièrement pour suivre les actualités et organiser la vie du conseil de quartier.

Quoi de neuf dans les CQ du Dix ?

Alors bien sûr, la crise sanitaire a freiné l'activité... Mais la démo locale et la participation citoyenne ne se sont pas pour autant arrêtées ! En décembre, le premier vote en ligne d'un conseil de quartier a été organisé (en plus d'urnes physiques dans les rues du secteur). Résultat ? Des outils de jardinage pour « Le Petit Paradis », la nouvelle parcelle partagée située derrière la médiathèque Française Sagan.

D'autres projets sont en cours : des rideaux de fer embellis dans le quartier Château d'Eau - Lancry, des fresques éphémères, des projets de végétalisation, etc.

- Saint Vincent de Paul - Lariboisière
- Louis Blanc - Aqueduc
- Grange-aux-Belles - Terrage
- Saint Louis Faubourg du Temple
- Château d'Eau - Lancry
- Saint Denis - Paradis



Merci aux CQ !

Quelques réalisations de nos conseils de quartier :

- **Les 3 Murs** : des fresques de street-art éphémères.
- **CityMurs** : des jardinières fleuries du côté de la rue d'Enghien.
- **Informatique** : des ordis pour les élèves.
- **Tous au Théâtre** : des billets financés pour faire découvrir aux enfants les théâtres du 10^e.
- **Sports** : des tables de ping-pong, des paniers de basket, des cages de foot dans les écoles du 10^e.

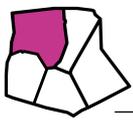
POUR EN SAVOIR PLUS

- Un élu référent : Raphaël Bonnier, adjoint à la Maire délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative, et au Budget participatif (raphael.bonnier@paris.fr)
- Le pôle Démo locale de la Mairie (demolocale10@paris.fr)



Budget Participatif 2021

Du 4 au 28 février, déposez
vos projets pour le 10^e et pour Paris
sur budgetparticipatif.paris.fr !



GARE DU NORD 2024 : VERS UN PROJET MOINS DENSE

Après de longues tractations entre la Ville de Paris et la SNCF, un terrain d'entente a été trouvé sur le projet « Gare du Nord 2024 » qui démarre en ce début d'année 2021. L'accord conclu fait en effet bouger les lignes sur plusieurs points du projet initialement présenté, qui était insuffisamment intégré à son quartier et pas assez en phase avec les aspirations des habitants.

Ce dialogue avec la SNCF va se poursuivre dans les mois et les années à venir, et la Mairie de 10^e y sera particulièrement vigilante. Coup d'œil sur ce projet revu et corrigé grâce à la mobilisation des élus, des associations et des habitants.



Les 5 points principaux de l'accord :



Un meilleur suivi du chantier pour moins de nuisances : nous serons vigilants à ce que les engagements pris pour réduire au strict minimum les nuisances, tout en assurant la sécurité des voyageurs soient respectés. Les riverains devront être régulièrement tenus informés de l'avancée du chantier.



Des circulations plus souples pour les voyageurs du quotidien :

plus de séparation des flux entre les départs et les arrivées pour les voyageurs du quotidien, mais de nouvelles circulations verticales pour faciliter les déplacements des voyageurs depuis et vers les sous-sols de la gare.



D'avantage d'intermodalités : création de 6000 places de parkings vélos et de nouveaux espaces de dépose et de reprise en sous-sol pour les taxis et VTC pour permettre aux mobilités douces de se développer sur le parvis de la gare.



Un projet mieux intégré et moins dense :

une réduction de 7500 m² des surfaces de commerces et de services initialement prévues, une façade moins haute sur la rue du faubourg Saint-Denis, une architecture plus légère pour le nouveau bâtiment sur cette même rue.



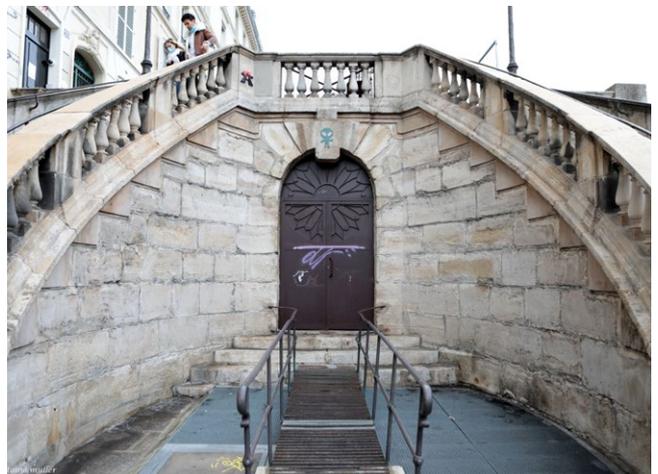
Un projet plus végétal, et plus ouvert sur le 10^e :

un hectare de parc paysager aménagé en toiture et accessible à tous, une nouvelle passerelle entre le boulevard de la Chapelle et le nouveau bâtiment, pour faciliter l'accès des habitants du Nord de Paris à la gare.

UN NOUVEAU VISAGE POUR LA RUE D'ALSACE

Depuis le début du mois de janvier, la rue d'Alsace entame sa transformation ! Un grand projet de réaménagement, qui court jusqu'en 2023, pour une métamorphose complète de cette petite voie suspendue au-dessus du chemin de fer. La première phase du chantier, prévue jusqu'à la fin de l'année 2021, concerne le tronçon compris entre la rue La Fayette et le grand escalier. Au programme : une réfection de la chaussée, davantage d'espace pour les piétons, de la végétalisation, une modernisation de l'éclairage, et une sécurisation du muret longeant le jardin Marielle Franco.

Dans un second temps, ce sera au tour de la partie basse de la rue (entre la gare de l'Est et la rue du 8 mai 1945) d'être réaménagée. La rue des Deux-Gares sera également concernée. Résultat final pour 2023 !



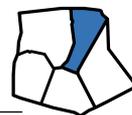


Photo prise par Giovanni Orsi [picto insta @gors1]

Le canal à vol d'oiseau



Le canal Saint-Martin est vrai refuge de biodiversité au cœur du 10^e. Une faune et une flore très diversifiée y ont été recensées : 300 variétés de végétaux, 25 familles de poissons, des reptiles, des papillons, des insectes, des mammifères et quelques 90 espèces d'oiseaux. Des canards et des mouettes bien sûr, mais aussi des poules d'eau, des cormorans, des bergeronnettes des ruisseaux, des pies bavardes, des mésanges bleues, ou encore des hérons cendrés.



Le héron cendré

Cet habitant à plumes grises, moins rare qu'il n'y paraît, est assez facile à observer. Vous pourrez le reconnaître à son long cou, son bec pointu et effilé, ses pattes allongées, et son ventre blanc rayé de noir !

Pour protéger cette importante biodiversité, un radeau végétalisé a été créé à l'hiver 2019 (une première à Paris) grâce à un projet voté au Budget participatif.

Un petit havre de paix, non seulement pour les oiseaux, mais aussi pour le reste de la faune et de la flore du canal, et qui fera bientôt des émules le long des quais de Jemmapes et de Valmy.



C'est aussi cet objectif de préservation qui pousse à l'apaisement du canal par la réduction de l'emprise des voitures, ou encore à la création, dans les prochaines années, d'un observatoire ornithologique, qui aidera à mieux connaître et faire connaître les oiseaux qui survolent nos écluses. Un projet qui est en cours d'élaboration, en partenariat avec la *Ligue de Protection des Oiseaux*, une asso qui accompagne les jardiniers du square Juliette Dodu, dans le 10^e.



La Textilerie reprend le fil !

Depuis janvier, c'est le grand retour du Repair Café à la Textilerie, rue du Château-Landon ! Repriser un vêtement, recoudre un bouton, faire un ourlet... Autant de petits gestes qui peuvent donner une seconde vie à un vêtement, et que les couturier.e.s débutant.e.s pourront apprendre gratuitement au cours d'un moment convivial ! Les horaires et le nombre de participants sont bien sûr adaptés au contexte actuel. Et pour celles et ceux qui voudraient aller plus loin, n'oubliez pas que la Textilerie vous propose aussi des cours de couture plus avancés, des ateliers do it yourself, du upcycling, etc..



infos+ latextilerie.fr

VIOLENCES CONJUGALES, GWENAËLLE THOMAS-MAIRE NOUS PARLE DE DROITDIRECT.FR



En plein premier confinement, au printemps 2020, avec le soutien de la Ville de Paris, l'association Droits d'Urgence, localisée rue du Buisson-Saint-Louis, a mis en ligne une plateforme numérique d'accès aux droits et d'accompagnement pour les victimes de violences conjugales. La directrice, Gwenaëlle Thomas-Maire, nous présente le projet, dont la Mairie du 10^e sera très prochainement partenaire.

Quel est l'objectif de DroitDirect.fr, et comment ça marche ?

Parce qu'il est difficile, sous l'emprise d'un conjoint violent, de mettre des mots sur ce que l'on subit, plus difficile encore de pousser la porte d'une institution pour demander de l'aide, nous avons souhaité que la plateforme DroitDirect.fr soit une porte d'entrée pour les victimes de violences conjugales. Elle a trois objectifs : informer, permettre d'accéder à une demande d'aide urgente, et orienter les victimes de violences conjugales vers des référents spécialisés, proches d'elles. Donc il s'agit de donner un accès à des ressources essentielles et fiables, et de garantir un accompagnement. Concrètement, DroitDirect.fr donne accès à des fiches pratiques explicatives pour toutes les questions juridiques par exemple, ou encore à une cartographie détaillée de tous les acteurs locaux. Et puis nous avons développé un chatbot, dans lequel nous allons ajouter les professionnels (personnes ou structures) du 10^e, formés à recevoir les victimes de violences conjugales (juristes, psychologues, médecins, travailleurs sociaux, commissariat...).

Ils seront accessibles dans le courant du premier trimestre 2021, dès que sera signée le partenariat avec la Mairie.

La crise actuelle a-t-elle eu un impact sur la fréquentation de votre plateforme ?

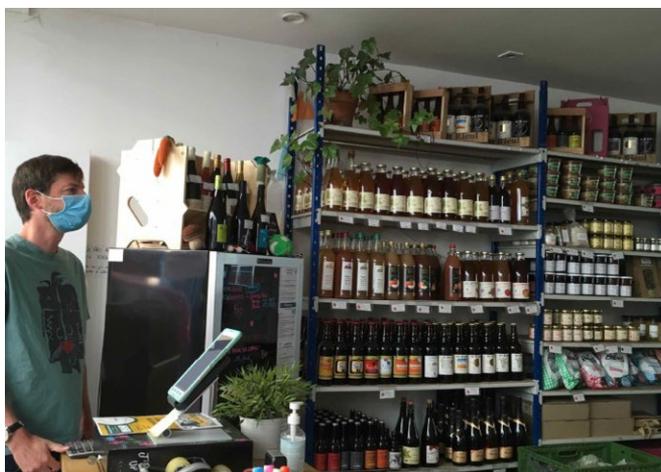
Depuis un an, nous avons enregistré 13 700 visites sur notre site. Rien sur le dernier trimestre 2020, on compte 6 500 visites, ce qui représente un pic inédit. Deux mois après avoir lancé la plateforme à Paris, 2 500 personnes l'avaient consultée, et 400 victimes ont cliqué sur le bouton « J'ai besoin d'aide ». On le sait, malheureusement, les périodes de confinement, de reconfinement, ont aussi été des moments où les victimes de violences conjugales se sont trouvées particulièrement isolées et vulnérables. Il leur est devenu d'autant plus difficile d'avoir accès aux bonnes informations, ou aux bons relais. C'est pourquoi nous souhaitons développer notre plateforme au plus près du terrain, dans chaque arrondissement parisien et offrir par cet outil des réponses aux victimes.

infos+ Violences Femmes Info, c'est un numéro d'écoute national, anonyme et gratuit, à votre disposition au 39 19, du lundi au samedi de 9h à 19h. En cas d'urgence, composez le 17 ou envoyez un SMS au 114 pour contacter Police Secours (24h/24 et 7j/7). Si vous devez fuir votre domicile en urgence, pour une demande de mise à l'abri, composez le 115.

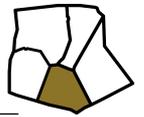
Kelbongoo grandit !

Vous connaissez Kelbongoo, la halle alimentaire de produits en circuits courts située rue Bichat ? Devant son succès indiscutable, cette initiative made in 10^e se développe et ouvre une succursale plus au Nord, rue Caillié, près de Stalingrad, tout juste de l'autre côté de la frontière avec le 18^e !

Les plages horaires bougent aussi : désormais Kelbongoo est ouvert sur deux journées par semaine, on peut aller y faire ses courses comme dans une boutique, plutôt que de commander en ligne et de venir récupérer son panier.



infos+ kelbongoo.com



Le fabuleux destin des passerelles du canal

Depuis quelques semaines, les ouvriers s'activent pour redonner aux passerelles du canal Saint-Martin l'éclat de leur jeunesse. Depuis leur construction dans la seconde moitié du XIX^e siècle, elles sont empruntées quotidiennement par des milliers de personnes, et sont devenu un symbole de notre arrondissement et même de Paris.

Du coup, elles méritaient bien d'être restaurées ! Pour leur rendre leur aspect d'origine, les travaux poursuivent plusieurs objectifs :

- **Assurer leur stabilité et consolider les structures :** même si la traversée des passerelles n'était pas dangereuse, il devenait toutefois nécessaire de renforcer leurs fondations par des injections.
- **Conserver et restaurer les ouvrages existants :** du haut de leur grand âge, les passerelles ont bien résisté à l'injure du temps. De nombreux éléments n'ont pas besoin d'être remplacés, seulement restaurés. C'est le cas des structures en fonte, des maçonneries et parements de pierre et des garde-corps en fer forgé.
- **Retrouver la couleur d'origine des passerelles :** surprise, après des études historiques et colorimétriques, les passerelles seront repeintes en gris clair, comme c'était le cas au XIX^e siècle.
- **Mettre en valeur les ouvrages :** il faut que ça brille ! Deux candélabres de chaque côté des passerelles seront



Audrey Tautou dans Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain (Jean-Pierre Jeunet, 2001)

remis sur leurs emplacements d'origine et la sous-face des arches sera mise en lumière.

- **Remplacer les emmarchements en pierre de Souppes :** usées par des générations de promeneurs, ces roches sédimentaires prennent leur retraite. Elles seront remplacées par des pierres extraites de la même carrière.
- **Supprimer les ajouts disgracieux et altérés :** au fil des décennies, des réparations sur les passerelles avaient été effectuées (platalage bois, marches en béton, cadres grillagés). Elles disparaîtront avec ces travaux.

La passerelle des Douanes est la première à être rénovée. Viendront ensuite celle de

Bichat et celle de la Grange-aux-Belles. Quant aux cinéphiles, ils devront patienter jusqu'à la fin du mois de juillet 2021 avant de pouvoir reproduire la fameuse scène où Amélie Poulain fait des ricochets depuis les écluses !

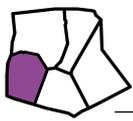


L'essor des pistes cyclables se poursuit



2020 aura au moins apporté quelques bienfaits aux cyclistes !

Pour faire face à la crise sanitaire, la Ville de Paris a créé environ 50km de pistes cyclables (les « coronapistes »), auxquels s'ajoutent une centaine de kilomètres en petite couronne. Des pistes jaunes, qui viennent compléter le réseau existant, et qui seront pérennisées pour garantir plus de confort et de sécurité aux adeptes du vélo. Dans le 10^e, ces pistes nouvelles sont nées cet automne sur les Grands Boulevards, et une autre devrait voir le jour, rue de la Grange-aux-Belles.



Une nouvelle sectorisation scolaire : 9 classes sauvées dans le 10^e

Depuis septembre 2019, l'école Paradis a fermé ses portes, et cette fermeture sera finalement définitive. Non seulement pour accueillir la future antenne de police municipale du 10^e (voir pages 4-5), mais aussi et surtout pour se réadapter à la réalité de la démographie scolaire de notre arrondissement.

Malheureusement, la baisse des effectifs, toutes les écoles du 10^e l'ont constatée à la rentrée 2020. À l'échelle de l'arrondissement, on anticipe environ 700 élèves en moins dans nos écoles sur les cinq prochaines années... De telle sorte que, pour la rentrée 2020, la Mairie du 10^e et le Rectorat de Paris se sont entendus pour sauver 9 classes, quand 11 étaient menacées de fermeture.

En acceptant le redéploiement des élèves de l'école Paradis sur les établissements du quartier à la faveur d'une nouvelle carte scolaire, c'est l'intérêt de tous les parents et de tous les enfants qui a été privilégié par l'équipe municipale. En effet, cette nouvelle sectorisation permet une



diminution du temps de trajet moyen des élèves et de leurs parents, et de favoriser les regroupements de fratrie au sein de la nouvelle école polyvalente Chabrol.

Ainsi, chaque élève du 10^e, y compris ceux de l'école Paradis, sera accueilli dans de bonnes conditions. Avec l'aide des parents

et des équipes, la Mairie du 10^e proposera bien sûr les aménagements et travaux nécessaires au sein de l'école polyvalente Chabrol, afin de rendre cet accueil pérenne et confortable pour toutes et tous.



ÉRIC ALGRAIN

— Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville, et à la mise en œuvre du Plan Climat - Énergie

« L'évolution de la sectorisation du 10^e est le travail permanent d'une commission municipale dans laquelle tous les acteurs de la communauté scolaire s'expriment. Notre priorité absolue est de veiller à conserver des effectifs en-deçà des normes de l'Éducation nationale, proportionnellement harmonieux d'une école à l'autre, et notre objectif commun est évidemment le bien-être des familles et des enfants, notamment grâce au raccourcissement du trajet entre le domicile et l'école. »



infos+ Locavor Paris 10^e (2 rue de Paradis,
tous les jeudis de 17h45 à 20h, locavor.fr)



CONSOMMATION ENGAGÉE : LE LOCAVOR PARADIS !

Installé au 2, rue de Paradis depuis novembre, le Locavor vous propose des commandes en ligne de produits en circuits courts, provenant des petits producteurs des environs de Paris. Ce distributeur engagé et solidaire ouvre ainsi son quatrième point de distribution dans la capitale.

Fruits et légumes de saison, viandes, volailles et fromages, confitures et miels... des paniers pleins de saveurs, et certainement pas vides de sens, puisque vous pourrez aider les agriculteurs et artisans locaux, vous lutterez contre le gaspillage alimentaire, et ferez un geste de plus pour la planète !



LA SALLE DES MARIAGES, LE PATRIMOINE DE TOUS LES COUPLES DU 10^e

La Saint-Valentin approche, et pour l'occasion, on vous raconte l'histoire de la salle des mariages de la Mairie. En effet, après la restauration de la façade principale, c'est au tour de cette grande salle de se refaire une beauté.

Un décor très républicain

Le décor de la salle des mariages, c'est d'abord une déclinaison des choix architecturaux d'Eugène Rouyer (à qui l'on doit la Mairie), et qui avait opté pour un style néo-Renaissance très affirmé. Boiseries, pilastres à chapiteaux, sculptures à motifs végétaux, portes-fenêtres à vitraux...

Mais en plus de ces éléments, c'est la République qui est ici magnifiée. À l'époque du décor de la salle des mariages, nous sommes en 1905 : le régime est encore jeune et la France débat au même moment de la loi sur la laïcité. Dans ce contexte, pour concurrencer les cultes sur le terrain du mariage, la cérémonie civile doit être aussi solennelle que les cérémonies religieuses. C'est le rôle de l'œuvre de Jules Dalou, *La Fraternité*, un haut-relief monumental (3,80m de haut) célébrant l'une des vertus de la devise nationale, dressé derrière l'estrade, comme un autel républicain.

À l'autre bout de la salle, on confie au peintre Henri Martin la réalisation d'un grand panneau décoratif. La thématique est de circonstance : la famille. Une scène champêtre, avec une mère portant



Sarah et Félix, mariés à la Mairie du 10^e, sur un cliché de la photographe Camille Collin

un nouveau-né. Le père, tout proche, est en habit de travail, une faux à la main, tandis qu'aux pieds du couple, un autre enfant veille sur sa poupée.

Des deux côtés, la salle est ainsi bordée par les valeurs chères à la morale de l'époque.

Nos agents ont du talent !

Aujourd'hui, la salle des mariages présente une allure assez classique : des boiseries blanches, un peu de dorure, et quelques peintures murales marquées du traditionnel « RF ». Mais après avoir procédé à des sondages sur les murs et les menuiseries, les coloris originaux ont été retrouvés...

Surprise : l'ensemble était peint de couleurs franches : brun, beige rosé, gris bleuté, vert vif, sans compter la

dorure. Sur les portes, des décors floraux roses, bleus et dorés ont été mis au jour. Il a donc été choisi, parmi l'ensemble des décorations anciennes, de s'approcher au maximum de l'état d'origine.

Les travaux de restauration sont en grande partie réalisés par des ouvriers qualifiés de la Ville de Paris. Ils seront accompagnés par des peintres décorateurs expérimentés, à qui l'on doit l'étude qui a permis d'identifier les différentes campagnes décoratives successives.

Le panneau peint d'Henri Martin retrouvera aussi son éclat grâce à deux restauratrices spécialisées, habilitées par la Direction des Musées de France. En tout, ce sont quarante jours de travail qui seront nécessaires à une réhabilitation qui n'avait jamais été menée à bien depuis la création de l'œuvre, en 1905.





Groupe « Paris en Commun – Socialiste, écologiste et progressiste »

2021 placée sous le signe de l'espoir et de l'action

À toutes et tous, nous, élu.e.s du groupe Paris En Commun, souhaitons une belle année 2021, faite de joie et de bonheur. Si les victimes de l'épidémie de Covid-19, ainsi que leurs proches, sont dans nos pensées, si la crise sanitaire qui bouleverse notre quotidien et la vie de nos quartiers dure depuis bientôt un an, cette nouvelle année soulève cependant un formidable espoir.

Espoir d'abord parce que la vaccination des plus vulnérables et des soignants démarre. Enfin les armes nécessaires pour sauver des vies ! Outre ses hôpitaux, notre arrondissement accueille un centre de vaccination qui, dès qu'il sera suffisamment fourni en doses de vaccin, nous permettra de combattre l'épidémie. Et le moment venu, nous souhaitons qu'un deuxième centre de vaccination puisse ouvrir dans le 10^e, par exemple à la Mairie, pour contribuer à l'effort collectif.

Espoir ensuite de pouvoir nous libérer, très prochainement, des contraintes qui rythment nos journées, de pouvoir nous retrouver, de pouvoir partager ensemble.

Agir en proximité, s'adapter et être attentif à la situation des plus fragiles : c'est ce qui guide, depuis un an, l'action municipale face à la crise.

Après les difficultés sur les masques et sur les tests, il est temps que l'État associe mieux les villes à la mise en place de la campagne vaccinale ! Plus de transparence, de réactivité, plus d'efficacité en s'adaptant au mieux au terrain, plus de visibilité pour mieux anticiper : voilà ce que Paris et le 10^e arrondissement proposent, voilà pourquoi ils agissent !

Aux côtés d'Alexandra Cordebard et d'Anne Hidalgo, nous défendrons cette action au service des habitant.e.s du 10^e.

Éric Algrain, Raphaël Bonnier, Kim Chiusano, Alexandra Cordebard, Awa Diaby, Rémi Féraud, Pauline Joubert, Philomène Juillet, Paul Simondon et Dominique Versini

Groupe PCF

Les élu.e.s PCF du 10^e vous souhaitent une bonne année !

L'année 2020 restera celle des espoirs inachevés et de la crainte. Aux victimes de la crise sanitaire s'ajoutent celles des crises sociale, économique et climatique en cours.

Nous voulons dire merci : aux soignants, aux agents du service public, à celles et ceux qui ont fait des sacrifices pour protéger l'ensemble des citoyens.

En novembre, nous avons fait adopter un vœu au conseil d'arrondissement pour exiger des embauches à l'hôpital public et un moratoire sur les restructurations d'hôpitaux, dont Lariboisière. Le « plus jamais ça » passera par une autre politique pour l'hôpital.

Alors que 2021 commence, nous espérons que le plus dur de la crise sanitaire est derrière nous. Mais les mesures incohérentes s'accumulent : les lieux culturels par exemple restent fermés alors que les commerces sont ouverts...

Pour nous, il est urgent que chaque citoyen puisse être vacciné, gratuitement. Il n'est pas normal que l'on soit dans l'incapacité de vacciner à cause de l'absence de vaccin.

Le président de la République promet déjà du sang et des larmes avec une politique anti-sociale très dure pour 2021. Nous serons vigilants, et défendrons nos conquêtes sociales et nos libertés fondamentales.

Alors que nous allons célébrer les 150 ans de la Commune, rappelons-nous les mots d'Eugène Varlin : « Tant qu'un homme mourra mourir de faim à la porte d'un palais où tout regorge, il n'y aura rien de stable dans les relations humaines ».

Fiers d'appartenir à un parti qui a fêté ces 100 ans en décembre, dans les pas de nos aînés, nos mots d'ordre seront : proximité, propositions et actions.

Élie Jousselein
Philippe Guttermann
Laurence Patrice

Groupe Génération.s

Répondre aux urgences en construisant ensemble la ville de demain

Nous vous souhaitons pour cette nouvelle année une santé préservée, l'aboutissement de vos projets, et de la joie dans vos vies. Au vu de la situation sanitaire et de ses conséquences sociales, psychiques et économiques, ces vœux peuvent sembler frappés de déni. Aussi, nous ne nous contentons pas d'espérer. Avec l'ensemble de la majorité, nous avons à cœur d'agir : agir contre la pandémie, en facilitant l'accès aux vaccins malgré une organisation incertaine au niveau national, agir pour que chacun.e puisse se nourrir et ait un toit. Ce sont des urgences vitales. Nous restons mobilisé.e.s contre toutes les formes de précarité et en soutien aux acteurs de la solidarité. Les soignant.e.s sont extrêmement sollicité.e.s depuis de nombreux mois, nous sommes à leurs côtés dans les combats menés pour un service public de santé ambitieux.

2021, c'est aussi une nouvelle page de notre histoire urbaine et collective qui s'ouvre avec la révision du plan local d'urbanisme, outil essentiel pour le climat et la transition écologique, pour une ville habitable pour tou.te.s, pour une ville du partage et du lien social. Ce PLU s'élabore avec les Parisien.ne.s, ce travail de co construction a commencé par une conférence citoyenne qui a fait des propositions fortes, et se poursuivra avec vous en 2021. Faisons de Paris un territoire d'innovation pour un urbanisme solidaire et écologique à l'échelle de chaque quartier, et pour l'émancipation de chacun.e à tout âge de la vie. Culture, éducation populaire et École sont, à ce titre, essentielles. Faisons également de Paris la cité de l'expérimentation d'un revenu universel comme outil de protection sociale et d'émancipation. Débattons en dans le cadre d'une conférence citoyenne !

Isabelle Dumoulin
David Delplanque



Groupe

« L'Écologie pour Paris 10^e »

2021, la démocratie et la république, sans ambiguïté

Élu.e.s du groupe écologiste du 10^e arrondissement, nous vous adressons tous nos vœux de santé, de reprise et de douceur pour cette nouvelle année 2021.

Nous œuvrerons au quotidien pour que le 10^e se relève et reprenne le chemin du bien vivre ensemble, en renforçant la préservation de l'environnement, de la solidarité et de la démocratie.

Parce qu'un débat public sain se nourrit d'un dialogue sincère avec les citoyen.ne.s sur les grands sujets qui concernent nos quartiers, nous souhaitons vous présenter deux positions de notre groupe que nous avons récemment portées devant le Conseil de Paris, et qui ont été adoptées.

- Nous exigeons que la SNCF engage un dialogue transparent sur le devenir de la gare du Nord (travaux, futures activités), et associe riverains et usagers, notamment sur le maintien du trafic pendant les travaux et la construction de la future passerelle Nord, tant attendue.
- Nous demandons l'association étroite des parents d'élèves et autres parties prenantes pour évaluer l'opportunité de la fermeture ou du maintien de l'école Paradis et les actions à engager pour l'amélioration des conditions d'accueil des enfants.

En 2021 nous resterons vigilant.e.s pour que chaque citoyen.ne se sente impliqué.e dans l'avenir de notre arrondissement..

Sylvain Raifaud
Ulf Clerwall
Sylvie Scherer
Léa Vasa
Thomas Watanabe-Vermorel

Opposition LR

« Changer Paris »

En 2021, je veux défendre ceux d'entre vous qui se sentent oubliés et ignorés par la majorité

Chers habitants,

Après une année particulièrement difficile, je tenais à vous souhaiter, au nom de toute mon équipe et des élus du groupe Changer Paris, une excellente année 2021 ! Vous pouvez compter sur nous pour continuer à vous défendre et faire entendre votre voix trop souvent ignorée par la Mairie.

Après avoir promis pendant la campagne plus de « démocratie participative » et de « permettre aux enfants de bien grandir dans notre arrondissement », la majorité municipale (PS, EELV, PCF) a décidé de fermer l'école maternelle Paradis sans informer ni consulter le personnel scolaire, les parents d'élèves ou le conseil municipal. Cette méthode est inacceptable !

Il y a un problème de fond dans le 10^e : les familles quittent notre arrondissement. Entre 2014 et 2020, les effectifs en maternelle ont chuté de 25%. Pourquoi ? Parce que les prix du logement augmentent, contrairement à la qualité de vie.

Quelle est la prochaine école qui devra fermer à cause de la mauvaise gestion de notre arrondissement ?

En effet, la Mairie devrait plutôt travailler pour améliorer la qualité de vie dans le 10^e avec notamment : plus de logements à des prix raisonnables, d'espaces verts, de places dans nos crèches et nos écoles, de sécurité et de propreté dans nos rues et nos jardins, de moyens pour que les familles et nos aînés se déplacent facilement.

Vous pouvez compter sur nous pour promouvoir un « 10^e arrondissement pour tous ».

Je vous souhaite une excellente année 2021.

Bertil Fort

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Conseil d'arrondissement, c'est l'organe consultatif et décisionnel majeur de l'arrondissement. C'est un lieu d'information et de débat démocratique pour les différents composantes politiques, ainsi qu'un relais entre la population de l'arrondissement et le Conseil de Paris. Dans le 10^e, il est composé de 21 élus, dont 7 siègent également au Conseil de Paris (dont la Maire d'arrondissement).

Les séances se tiennent selon un calendrier précis, qui dépend des réunions du Conseil de Paris. En effet, le conseil d'arrondissement doit émettre un avis sur les projets de délibération, avant leur examen par le Conseil de Paris.

Au conseil d'arrondissement, on peut notamment débattre :

- du montant des subventions attribuées aux associations dont l'activité s'exerce dans l'arrondissement ou au profit de ses habitants,
- des questions d'urbanisme, de nos parcs et de nos jardins,
- du fonctionnement et de la gestion de tous les équipements municipaux (crèches, écoles, gymnases).

Au conseil d'arrondissement on peut également émettre un vœu. Il s'agit d'apporter une précision ou un avis sur un projet qui sera présenté au Conseil de Paris, d'en proposer un, ou encore de poser une question à la Maire de Paris. Les séances du conseil sont publiques et les comptes rendus sont consultables dès leur approbation par le conseil suivant.

PROCHAINES SÉANCES

■ Prochain conseil d'arrondissement :

- lundi 1^{er} mars 2021
- mardi 30 mars 2021
- mardi 13 avril 2021

■ Prochains conseils de Paris :

- du mardi 2 au jeudi 4 février 2021
- du mardi 9 au jeudi 11 mars 2021
- du mardi 13 au jeudi 15 avril 2021

1921-2021 : il y a cent ans, le 10^e au sortir de la Grande Guerre

Le 28 janvier 1921, alors que l'inhumation du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe marque l'épilogue de la Grande Guerre, la vie reprend son cours dans le 10^e. Plongée dans notre arrondissement d'il y a cent ans.

La guerre avait fait affluer les réfugiés à Paris, mais l'explosion démographique s'est calmée. Cependant le 10^e recense encore 145 722 habitants, soit 60% de plus qu'aujourd'hui. Pour la société et l'économie comme pour les personnes, le gouvernement Millerand a fort à faire. À Paris, le Conseil municipal est bien relayé par le dynamisme de la société civile.

Déjà, l'état sanitaire de Paris est préoccupant. Les retours des derniers soldats rescapés se tarissent à la gare de l'Est et à la gare du Nord. L'hôpital militaire Villemin (ancien couvent des Récollets) les accueille encore, mais c'est tous les civils qu'il doit soigner de la tuberculose, intensifiée par la guerre et portée par la surpopulation et l'habitat insalubre. Dans le même objectif, la Ville ouvre un dispensaire, rue Bichat, quelques mois après le premier vaccin donné à un petit parisien.

La reprise économique ne fait que commencer. Certaines entreprises ont su s'adapter, comme le corsetier Claverie, sur le faubourg Saint-Martin, qui s'est mis à fabriquer des prothèses pour mutilés. Les chômeurs, nombreux, sont secourus depuis 1914 par le fonds national de chômage, qui complète les caisses de secours communales ou mutualistes. Celles des syndicats, si nombreux et actifs dans le 10^e, contribuent à la recherche d'emploi, comme le font des associations charitables, corporatives ou d'anciens combattants.

Les femmes, souvent veuves ou orphelines (plus de 100 000 Parisiens sont morts au combat), sont particulièrement démunies.

Les démobilisés reprennent les métiers qu'elles ont exercés pendant la guerre, et elles sont mal reconnues comme chômeuses. Leur droit de vote, accepté par les députés en 1919, mais refusé par le Sénat, est encore loin, même pour les élections municipales, comme le Conseil municipal l'a plébiscité en 1921. La loi de 1920 réprime avortements et contraception. Leur revendication fera condamner la féministe Jeanne Humbert, qui passera un an de sa peine à la Prison Saint-Lazare du faubourg Saint-Denis (l'actuelle médiathèque Françoise Sagan).

Quant au coût de la vie, il reste si élevé que la Ville prolonge de dix-huit mois les baraques Vilgrain qu'elle a créées – comme celle, immense, de la place de la République – pour rendre « les produits de première nécessité » abordables.

Rien d'étonnant à ce que les mouvements sociaux et politiques soient en plein remous. Le Parti socialiste, la CGT se scindent. Le nouveau Parti communiste s'installe au 120, rue La Fayette et le nouveau syndicat CGTU au 211, avec le journal qu'il fonde, *Le Peuple*.



Trois quotidiens majeurs sont déjà implantés dans le 10^e : *Le Matin* (où écrit Colette) est boulevard de Strasbourg, *Le Petit Parisien* (« le plus fort tirage des journaux du monde entier ») et *L'Excelsior* (où Albert Londres est reporter) font maison commune rue d'Enghien.

En dépit de la crise, les spectacles affichent complet. Les vieux cafés-concerts du boulevard de Strasbourg, la Scala, l'Eldorado, mélangent music-hall et comédies. Mistinguett, ancienne de l'Eldorado, joue *Madame Sans-Gêne* à la Porte Saint-Martin, et à la Renaissance, on joue *Mon homme*, de Francis Carco. Gémier fait jouer au Théâtre Antoine le drame réaliste espagnol *Dolorès*, mais c'est au Louxor flambant neuf – une des 16 salles du 10^e – qu'on voit le film d'André Antoine *La Terre*, d'après Zola. En face de la Mairie, le Consortium loue les films Pathé et vend tout le matériel de projection.

Au Concert Mayol, rue de l'Échiquier, Maurice Chevalier anime la revue *Paris en shimmy-se*. Bientôt Paris chantera avec lui *Dans la vie faut pas s'en faire*. C'est le début des Années folles !

Dominique A. Delord

infos+ Retrouvez plus d'informations sur le site d'Histoire & Vies du 10^e : hv10.org

Depuis le 18 janvier, à l'initiative de la Ville de Paris, en lien avec l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France et les professionnels de santé, 19 centres de vaccination contre la Covid-19 ont ouvert dans la capitale.

Le centre de vaccination du 10^e est localisé au 38, quai de Jemmapes. La prise de rendez-vous est obligatoire :

- par téléphone au numéro unique national : **0800 009 110**
- par téléphone via le numéro d'infos de la Ville de Paris : **3975**
- en ligne sur le site national : **www.sante.fr**
- en ligne via la plateforme Doctolib : **www.doctolib.fr**

À ce stade, conformément aux recommandations de la Haute Autorité de Santé, peuvent se faire vacciner :

- les personnes âgées de **plus de 75 ans**
- les personnes présentant des **pathologies graves** (après avis de leur médecin traitant)

